

Philippe RUELEN
85 rue Alexandre Bérard
01500 Ambérieu en Bugey
06 77 45 37 53
philippe@ruelen.fr
<http://ruelen.fr>

Mercredi 23 mars 2016

Madame la Ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la
recherche
110 rue de Grenelle – 75357 Paris SP 07

Objet : Maintien d'un projet innovant,

Madame la ministre,

Depuis la rentrée 2011, la communauté éducative de Saint-Cyr-le-Châtoux travaille pour que les enfants de l'école bénéficient d'un projet innovant qui allie performance et épanouissement. Le multi-âge de cette classe unique, les locaux récents et adaptés, l'accès à la salle du conseil municipal sont quelques unes des caractéristiques de cette école qui permettent l'innovation.

Je suis dans l'Education Nationale depuis près de 20 ans. Depuis mes débuts, je mets en œuvre le fruit de mes recherches à travers des pratiques innovantes. Certes, elles déconcertent au début, mais elles donnent d'excellents résultats au point que je peux affirmer aujourd'hui qu'avec de telles méthodes il n'y a aucun échec scolaire. Au delà de la remise en question de nos représentations qui me permettent d'innover grâce notamment aux échanges continus avec plus de 200 collègues sur tout le territoire, j'utilise les nouvelles technologies en les intégrant dans un fonctionnement cohérent réinterrogé en permanence avec les enfants et les parents.

Pour cela, j'utilise notamment l'outil de communication <http://arbustes.net> que j'améliore constamment - je suis ingénieur de formation - et qui est utilisé par plus de 70 écoles aujourd'hui. Cet outil permet, entre autres, d'évaluer de manière simple en valorisant les progrès et les initiatives de chacun et en incitant tous les enfants à se dépasser par le partage de leurs compétences, via le concept des arbres de connaissances.

Ma recherche constante s'articule autour de l'enfant pour :

1. qu'il fasse de plus en plus des activités dans lesquelles il a envie de s'investir,
2. qu'il devienne de plus en plus indépendant du professeur.

J'ai conscience que ces propos sont quelque peu vulgarisés puisque l'enfant et le professeur sont inéluctablement associés dans une interdépendance. Cela dit, je ne doute pas que vous percevez ce que j'entends par là : il s'agit bien de redonner le pouvoir aux enfants sur leur apprentissage, ce qui consiste à opérer un véritable basculement pour les enfants ayant connu un autre rapport au savoir. Cela nécessite un savoir faire mais ce basculement est garant d'une réelle efficacité sur l'ancrage des apprentissages, ce que j'ai pu vérifier depuis plusieurs années maintenant.

Je me permets donc de vous demander à l'instar des CREPSC et des parents, que vous nous permettiez de continuer ce projet innovant et d'expérimenter, sur un secteur de la carte scolaire, le choix d'une école à pédagogie particulière par les familles de ce secteur (hors du village de l'école).

Je vous prie de croire, Madame la ministre, en mon profond attachement à l'école publique et à sa réussite.



Philippe RUELEN